

**SOS**  
**Jeunes**  
**24h/24**

FEUILLET D'HIVER

TRIMESTRIEL  
N° AGRÉMENT P505300  
BUREAU DE DÉPÔT BRUXELLES X  
N°79 - 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2009  
Tél. : 02 512 90 20

## Éditorial

Il y a un an et demi, notre Directeur Bernard De Vos était choisi pour devenir le nouveau Délégué général aux Droits de l'Enfant, en Communauté française. Un an plus tard, son successeur Pascal Rigot – que nous remercions ici chaleureusement pour le travail accompli en si peu de temps – vient d'être appelé par la Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, à devenir un de ses Conseillers politiques.

**Bien sûr, ces nominations, tout à fait méritées et justifiées, bousculent notre Organisation, mais elles démontrent surtout, avec force, combien l'action de SOS Jeunes est reconnue, valorisée et appréciée dans l'ensemble de la Communauté française.**

Nous sommes fiers de cet intérêt manifeste à notre égard et nous voulions partager avec vous l'honneur qui nous est ainsi fait. Loin de les déstabiliser, nos équipes de collaborateurs y voient une incitation à poursuivre, avec une conviction accrue et une ardeur redoublée, le travail entrepris auprès des Jeunes.

Et outre ce travail de fond, nous sommes également stimulés à développer toutes ces initiatives créatives qui, de longue date, ont fait la spécificité et la réputation de SOS Jeunes.

Grâce à vous et à votre fidèle soutien, ces projets – souvent innovants – ont pu voir le jour et apporter aux jeunes les supports spécifiques dont ils avaient besoin.

Ces actions sont nombreuses et variées. Certaines, comme Solidarité, ont à présent pris leur envol, avec davantage d'autonomie; d'autres continuent à être



PROJET RADIO

gérées au coeur même de SOS Jeunes. Nous voudrions, dans ce feuillet, vous les présenter en guise de remerciement pour votre fidèle et combien indispensable soutien.

**La «crise» touche de plein fouet les plus fragiles d'entre nous** et les besoins des Jeunes qui s'adressent à nous se sont trouvés démultipliés et complexifiés. Plus que jamais, – et vous le constaterez à la lecture de nos projets – nous cherchons des réponses efficaces et adaptées... **Plus que jamais aussi votre aide complice nous est précieuse et nécessaire.**

Nous vous en remercions sincèrement et, puisque nous arrivons déjà en décembre, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et un excellent départ pour 2010.

Raymond Vériter,  
Président

# VOTRE SOUTIEN FINANCIER, NOUS LE VALORISONS 24H/24

## SOS Jeunes 24H/24

La spécificité essentielle de ce service est d'offrir aux jeunes et à leur entourage une disponibilité et un suivi pour travailler les situations difficiles (personnelles, familiales, décrochage scolaire, etc.), en particulier les situations de crise, dont une prise en charge en urgence est nécessaire. Pour y répondre le plus favorablement possible, SOS Jeunes assure, jour et nuit, une permanence téléphonique et d'accueil. Si aucune solution n'est trouvée pour permettre de dénouer une situation complexe, un hébergement peut s'envisager. À côté de ce travail, divers projets liés au lieu de vie ont été pensés et mis en place. Ils sont actuellement en constante évolution.

En 2008, nous avons répondu à **4995 demandes, soit 21,5 % de plus que l'an dernier**. Une personne sur deux se présente en dehors des heures ouvrables. **213 jeunes ont été hébergés, soit 66% de plus qu'en 2007.**

## Le Service Étude



Depuis ses débuts en 2003, le projet Service Étude a réussi, petit à petit, à se faire une place essentielle au sein de SOS Jeunes. Avec pour mission principale de redynamiser l'enseignement, le Service Étude élabore des projets de classe, en partenariat avec les professeurs concernés, et insuffle dans le cadre scolaire une dimension citoyenne et solidaire. Cette nouvelle conception dans la manière d'enseigner permet aux élèves de s'approprier des savoirs et d'acquérir des compétences pour avoir une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Cet engagement que les jeunes vont développer constitue une étape essentielle pour leur future insertion sociale et professionnelle. En 2008, le projet, réel outil de lutte contre le décrochage scolaire, a connu un second souffle, notamment avec l'arrivée d'une nouvelle équipe. Différentes activités ont été mises en place durant l'année académique 2008-2009 au sein de deux établissements d'Ixelles : L'Athénée Royal et le Centre Scolaire Éperonniers-Mercelis.

Plusieurs problématiques ont été abordées : le racisme, le climat (avec la réalisation d'une campagne publicitaire), la question de la pauvreté et plus particulièrement celle des sans-papiers. Une nouvelle école, l'Institut René Cartigny, est susceptible d'accueillir ce dispositif dès janvier 2010.

## J'accroche.be

Fin octobre, SOS Jeunes, Pour la Solidarité et Solidarité Savoir, avec le soutien du Rotary Club de Bruxelles, ont organisé un séminaire permettant de promouvoir leur site internet [www.jaccroche.be](http://www.jaccroche.be).

Si le décrochage scolaire est toujours perçu de manière négative, l'objectif actuel et nouveau de ce site est d'encourager les actions qui luttent pour l'accrochage scolaire. À l'heure actuelle, les écoles, les associations et les pouvoirs publics mettent sur pied des projets allant dans ce sens. L'occasion d'élaborer un vrai réseau composé d'acteurs différents et d'utiliser ce site comme support de cette plate-forme, de mettre en ligne ces diverses ressources, ces nouvelles pratiques sous forme de fiches techniques, afin de bénéficier d'un meilleur champ de vision.

Depuis 1977, SOS Jeunes poursuit trois objectifs principaux : un rôle de veille et d'interpellation, la prévention et l'action auprès des jeunes en difficulté, que ce soit par une disponibilité 24h/24 ou par la mise en place de nombreux projets adaptés au public. Pour ce feuillet de fin d'année, nous vous proposons aujourd'hui de découvrir l'articulation de ces projets autour des services «SOS Jeunes 24H/24» et «Quartier Libre».

## Projet «Fugue»

Cette année, l'équipe a travaillé à l'élaboration d'une brochure, principalement destinée aux parents ou à leurs substituts légaux.

Disponible dès 2010, ce livret reprendra les questions générales que se posent souvent les parents :

- comment anticiper une fugue;
- comment se comporter avant et une fois que l'enfant revient au domicile familial.

Elle donnera également des indications concrètes quant aux démarches à entreprendre.

## Projet MENA

En 2009, l'équipe de SOS Jeunes a, une nouvelle fois, participé activement à la plate-forme «Mineurs en Exil», un réel travail en réseau, en partenariat avec de nombreuses institutions qui accueillent des mineurs étrangers non accompagnés. L'occasion de diffuser et de se tenir au courant des diverses informations quant aux procédures à suivre. Autre projet pour lequel SOS Jeunes s'est investi en partenariat avec d'autres associations : la mise en place d'ateliers photographiques à destination de jeunes migrants, dans le cadre des 20 ans de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

## Quartier Libre

Ses objectifs : Aider chaque jeune à trouver sa place dans la société, en lui permettant d'apporter ses certitudes ou ses questions ; l'encourager à s'exprimer, à s'investir et à découvrir les autres. Pour y répondre, l'équipe de Quartier Libre propose trois espaces d'intervention.

En 2008, 161 demandes individuelles ont été reçues. 220 jeunes ont fréquenté régulièrement le service lors des permanences d'accueil et du snack-info. Ils ont également participé à la mise sur pied de plusieurs projets éducatifs

## Le local



Situé sur un coin, Quartier Libre est ouvert aux jeunes du quartier et à leur famille. Des présentoirs d'information et de documentation sont mis à leur disposition, ainsi que la possibilité de bénéficier d'une connexion internet. L'équipe **accueille, écoute, informe et oriente les jeunes et leur famille** qui le demandent, en situation d'urgence ou sur rendez-vous. Beaucoup de demandes touchent le monde scolaire : la recherche d'écoles, le désir de changer d'orientation, la formation en alternance, la recherche de crèches et d'enseignement à distance sont les demandes les plus récurrentes.

Il est primordial d'instaurer une relation de confiance au préalable, indispensable au travail d'aide. La présence de Quartier Libre dans les écoles et dans les quartiers permet une plus grande visibilité et de créer un premier lien.

## Les projets dans les quartiers



Un autre objectif est celui de soutenir des initiatives solidaires et d'agir sur le développement du quartier, en utilisant les publics avec lesquels l'association travaille. Elle encourage les projets visant à un meilleur «vivre ensemble», dans un esprit de solidarité et de citoyenneté.

## Les projets dans les écoles



Généralement, les jeunes amènent à l'école leurs préoccupations personnelles, familiales, sociales. Elle reste le lieu où professionnels de l'aide, enseignants et parents peuvent travailler ensemble à l'éducation des jeunes, à leur émancipation et à la mise en place des bases d'une «alliance éducative» porteuse de changements.. En 2008, un partenariat avec l'école primaire «Au Cœur d'Ixelles» a permis d'élaborer un **projet Radio**. Une émission en direct a même été mise sur pied par l'ensemble des jeunes, lors de la Fête de l'École. Un grand final qui a valorisé le travail de toute une année.

SOS Jeunes-Initiatives Jeunesse ASBL est autorisée par le Ministère des Finances à délivrer des attestations d'exonération fiscale pour les dons de 30 € et plus.

Président  
Raymond Veriter

Relations extérieures  
Marie-Pierre Coëme

Adresse  
27, rue Mercelis – 1050 Bruxelles

Téléphones – Fax – Mail  
Direction et Administration  
02 512 90 38  
Fax: 02 513 69 30  
E-mail : [administration@sosjeunes.be](mailto:administration@sosjeunes.be)

SOS Jeunes (24H/24H)  
02 512 90 20  
E-mail : [contact@sosjeunes.be](mailto:contact@sosjeunes.be)

Compte bancaire  
210-0509550-61

Éditeur responsable  
Raymond Veriter  
27, rue Mercelis – 1050 Bruxelles

Mise en page et Dessin  
Gilles Haesaerts

Photos  
SOS Jeunes

Aidez-nous à ne pas dépenser inutilement de l'argent. Si vous recevez deux envois, soyez gentils de nous en avvertir. Soit téléphonez à Marie-Pierre Coëme au 02 512 90 38, soit renvoyez-nous les deux enveloppes avec votre adresse. Veuillez mentionner celle qu'il faut supprimer. Merci de votre collaboration.

## SOUTENEZ NOS ACTIONS, FAITES UN ORDRE PERMANENT

**Exprimer votre générosité à l'aide d'un ordre permanent, c'est étaler votre contribution financière tout au long de l'année, sans grever votre budget.**

Déposer un ordre permanent auprès de votre organisme bancaire, c'est permettre à SOS Jeunes de mieux planifier ses actions sur le terrain.

Grâce à cette formule nous savons que nous pouvons compter sur cette rentrée mensuelle.

L'ordre permanent n'entraîne aucun frais admi-

nistratif. Par votre engagement de minimum un an, vous nous permettez de diminuer nos frais.

Moins de dépenses, cela veut dire plus de moyens pour aider les jeunes en difficulté.

Au cours du premier trimestre de l'année, vous recevrez une attestation fiscale reprenant le cumul de vos dons mensuels, pour autant que le total de vos 12 versements soit de 30 € ou plus.

Vous trouverez dans chacun de nos envois une formule d'ordre permanent, si vous ne l'utilisez pas, vous pouvez la donner à un ami.